

Honoraires de vente

Prestations

Recherche acquéreur, négociation, démarches administratives (Diagnostics, cadastre, livre foncier), visites, rédaction des conventions entre les parties

Honoraires appliqués sur le **Prix de Vente (PV)**

Biens	Honoraires TTC			Honoraires HT
	Locaux à usage d'habitation Maisons, Appartements	Terrain, Garage, Parking	Mandat de recherche	Locaux commerciaux, professionnels, fonds de commerce
Jusqu'à 100 000 €	6000€	7% du PV avec un minimum de 1000€	5% du PV avec un minimum de 5000€	7% du PV avec un minimum de 6000€
De 100 001 € à 200 000 €	6% du PV avec un maximum de 9 900€			
Au-dessus de 200 001 €	5% du PV avec un maximum de 23 000€			
Au-dessus de 500 001 €	4% du PV avec un minimum de 23 000€			
Les honoraires sont à la charge du VENDEUR sauf promotion immobilière et délégation de mandats				

Dossier estimation détaillée : 150 € TTC

Honoraires de location

Prestations

Honoraires TTC pour visites, établissement du dossier locataire, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux, entremise et négociation (bailleurs)

Biens	Part du locataire TTC		Part du bailleur TTC		
	Visite, Constitution du dossier Rédaction du bail	Etablissement de l'état des lieux	Visite, Constitution du dossier Rédaction du bail	Etablissement de l'état des lieux	Honoraires Entremise et Négociation
Place de parking ou garage	75 €		75 €		100€ Offert pour les Bailleurs en Gestion ou multi- locations
Studio, appartement jusqu'à 40 m ²	8 €/m ²	3€/m ²	8 €/m ²	3€/m ²	

	En % du loyer mensuel (HC) Plafonné à 8€/m ²	Forfait Plafonné à 3€/m ²	En % du loyer mensuel (HC) Plafonné à 8€/m ²	Forfait Plafonné à 3€/m ²	Honoraires Entremise et Négociation
Appartement de 40 à 70 m ²	65 %	120€	65 %	120€	100€ Offert pour les Bailleurs en Gestion ou multi- locations
Appartement à partir de 71 m ²	60%	180€	60%	180€	
Maison	50%	180€	50%	180€	

Locaux commerciaux :

- Honoraires de négociation et rédaction du bail : 12% HT du loyer annuel hors taxes et hors charges.
- Etat des lieux : 300€ HT.
Répartition des honoraires à négocier entre bailleur et locataire.

Honoraires de gestion locative

- Locaux d'habitation, locaux commerciaux : 7,5 % HT, soit 9 % TTC sur encaissements.
- Immeubles entiers : sur demande et devis.

Assurance Loyers Impayés

- Possibilité pour les clients en Gestion Locative de souscrire directement une Assurance groupe auprès de notre partenaire (loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique)

2 % TTC sur loyers + charges.